

LACHAMP-RIBENNES - COMMUNE NOUVELLE**Séance du 29 avril 2026****Membres en exercice :**

Date de la convocation: 21/04/2026

15*Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée à 20 heures 30, s'est réunie sous la présidence de Floriane GACHON Maire***Présents : 13****Votants : 15****Pour : 15****Contre : 0****Abstentions : 0****Présents :** Floriane GACHON, Alain RAYNALDY, Patrice BRINGER, Alain COMPEYRON, Benoît COURANT, Sébastien RAYNAL, Christelle SUDRE, Céline FOURNIER, Amélie DA CRUZ, Nadège PANOUILLOT, Marilys TICHIT, Coralie ROUSSON, Florian TICHIT**Représentés :** Céline HÉLIAS représentée par Floriane GACHON, Sébastien JACQUES représenté par Alain RAYNALDY**Excusés :****Absents :****Secrétaire de séance :** Patrice BRINGER**Objet : Vote du budget primitif - AEP LACHAMP-RIBENNES 2026 - DE_2026_029**

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune EAU LACHAMP-RIBENNES,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune EAU LACHAMP-RIBENNES pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 349 031,87**En dépenses à la somme de : 349 031,87****ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	17 940
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000
014	Atténuations de produits	7 820,18
042	Section à section	51 324,74
65	Autres charges de gestion courante	500
66	Charges financières	650
67	Charges spécifiques	200
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	200
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		79 634,92

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026

Date de réception de l'AR: 05/05/2026

048-200083335-DE_2026_029-DE

A G E D I

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	8 355,3
042	Section à section	15 029,62
70	Ventes produits fabriqués, prestations	55 650
74	Subventions d'exploitation	300
75	Autres produits de gestion courante	300
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		79 634,92

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	14 426,5
13	Subventions d'investissement	603,12
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500
21	Immobilisations corporelles	37 155
23	Immobilisations en cours	215 712,33
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		269 396,95

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	216 072,21
040	Section à section	51 324,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		269 396,95

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Floriane GACHON



Le secrétaire de séance
Patrice BRINGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 05/05/2026
et publié ou notifié
le 05/05/2026



Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de réception de l'AR: 05/05/2026
048-200083335-DE_2026_029-DE
A G E D I